

## FICHE DE FONCTION

|  |   |
|--|---|
| Domaine d'activités : Pilotage, management et gestion des ressources   |   |
| Famille : Sécurité et prévention   |   |
| Référence métier CNFPT :   |   |
| Fonction : Responsable du service sécurité des espaces publics (h/f) catégorie B à temps complet contractuel |   |
| Définition   | <p>Le responsable du service sécurité des espaces publics est placé sous l'autorité de la directrice de la tranquillité publique au sein de la direction générale adjointe « Cohésion sociale et vie locale »</p> <p>il assure une mission d'encadrement de 7 agents de surveillance des espaces publics et 7 ASVP</p> <p>Il met en œuvre la politique de stationnement définie par la Ville de Rezé</p> <p>Il mobilise le partenariat interne et externe (institutions et associations) et est susceptible de représenter la collectivité pour l'ensemble des missions relevant de ses compétences.</p> <p>Il est l'interface entre les usagers et la Ville</p>  |
| Cadre statutaire   |   |
| Catégorie<br>Filière<br>Cadre d'emplois  | B<br>Administrative<br>rédacteurs   |
| Rémunération et primes éventuelles (PRE, NBI)  | Rémunération en fonction de la grille indiciaire du cadre d'emplois<br>NBI – PRE  |
| Profil   |   |
| Niveau de formation ou expérience souhaitée  | Bonne connaissance des outils de mangement et de la réglementation du stationnement<br>Expérience sur un poste similaire souhaitée  |
| Formations obligatoires à l'exercice du métier   | Bonne maîtrise de la bureautique  |
| Missions   |   |
| Activités principales  | <p><b>Participer à la mise en œuvre de la politique de tranquillité publique par la sécurisation de l'espace public :</b></p> <p>Encadrer l'équipe des agents de surveillance des espaces publics et traversées piétonnes aux abords des écoles</p> <p>Participer au recrutement des agents dans le cadre des contrats d'insertion ou de contrats horaires</p> <p>Elaborer et gérer les plannings et des absences</p> <p>Organiser l'opération annuelle tranquillité publique</p> <p>Participer à la mise en place du dispositif de sécurisation des manifestations publiques</p> <p><b>Participer à la mise en œuvre de la politique de stationnement urbain :</b></p> <p>Encadrer l'équipe des ASVP (7 agents)</p> <p>Elaborer et gérer les plannings et les absences</p> <p>Assurer le suivi technique du stationnement payant : suivi des prestataires extérieurs pour ce qui concerne la maintenance et la régie des recettes</p> <p>Mettre en œuvre la verbalisation électronique du stationnement ainsi que la dépenalisation du stationnement payant (infraction ou fps)</p> <p>Assurer le suivi des Recours administratifs préalable obligatoires (RAPO)</p> <p>Assurer le suivi des demandes d'intervention de maintenance du domaine public en ce qui concerne le stationnement (logiciel OASIS)</p> <p>Traiter les signalements en lien avec le stationnement</p> |

|  | <b>Autres missions :</b><br>Gérer les occupations illicites des espaces publics ou privés des gens du voyage et des MENS (hors sédentarisation)<br>Assurer la permanence des cadres au sein de la direction  |  |
|--|--|--|
| Compétences  |  |  |
| Savoirs<br>(connaissances générales et techniques)   | Savoirs faire<br>(mise en œuvre des savoirs, être capable de)  | Savoirs être<br>(individuels et collectifs)  |
| Connaissance du fonctionnement des collectivités et notamment l'environnement juridique en matière de police du Maire, et plus particulièrement en ce qui concerne le stationnement<br>Connaissance des méthodes d'animation et de dynamique de groupe | Capacité à observer sur le terrain et à rendre compte<br>Méthodologie de projet : élaboration, animation, suivi d'actions, évaluation<br>capacités d'organisation, d'analyse et de synthèse<br>Maîtrise des techniques d'animation de groupe<br>Capacités rédactionnelles, notes, comptes rendus | Sens du service public, disponibilité, adaptabilité, rigueur et autorité<br>Adaptabilité à des situations et/ou des publics diversifiés<br>Autonomie et grande qualité de reporting<br>Qualités relationnelles<br>Capacité d'écoute et prise de recul<br>sens du travail en équipe et capacité à travailler en partenariat<br>Réactivité |
| Conditions d'exercice  |  |  |
| Horaires de travail  | Grande amplitude horaire – réunions ponctuelles en soirée - travail ponctuel le week-end   |  |
| Conditions de travail<br>- Hygiène et sécurité, EPI<br>- Lieu de travail/déplacements  | Déplacements réguliers sur la ville et ponctuels dans l'agglomération  |  |
| Champ relationnel  | Les usagers concernés<br>Les acteurs locaux : acteurs institutionnels (état, conseil départemental, Nantes métropole, police ...), habitants<br>Les autres directions de la ville  |  |
| Environnement de travail   |  |  |
| Poste situé au sein de la direction de la réglementation et tranquillité publique<br>Permis B obligatoire  |  |  |
| Tendances d'évolution du métier  |  |  |
|  |  |  |